

CHARTRE DE TRAVAIL

Valeur de l'équipe: Altruisme
Communication
Responsabilité
Innovation

mode de fonctionnement et organisation :

*Répartition en binôme

*Mise en commun des avancements chaque début séance

Droits de chacun : intervenir
proposer des solutions
ne pas être d'accord

Devoir de chacun: Être à l'écoute
Respecter les collaborateurs
S'impliquer

Nous avons bien travaillé ensemble si : chacun endosse sa responsabilité et mène à bien la tâche qui lui est confiée.

Agnes
Ming
Jordi
F
Lomix
Solidy
rtj
Mered